

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 8 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le huit septembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAULGE (Vienne) se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, en séance publique, suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Bruno PUYDUPIN, le Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Absent : 1

PRESENTS : M. Bruno PUYDUPIN, M. Philippe DERUWEZ, Mme Nicole HUAN, M. Philippe RICHEFORT, Mme Marie-Thérèse ARNOU, M. Francis ROBIN, Mme Fabienne LYSIAK, Mme Alice DUPONT, Mme Éléonore POTH, Mme Marion MOUNIER-ARTIC, M. Quentin GANGLER, M. Paul GROSSEAU-POUSSARD, Mme Pascale ROBYN, M. Jérôme ELLION.

ABSENT : M. Kevin TRICOT.

Mme Marie-Thérèse ARNOU a été élue secrétaire de séance.

Ordre du jour :

01- Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 7 juillet 2026.

02- Point sur les travaux et projets en cours.

Affaires générales :

03- Conditions de mise à disposition et d'usage du logement d'urgence communal.

04- Don aux collectivités touchées par les incendies.

05- Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal.

06- Mise à jour du tableau des commissions communales.

Finances :

07- Taxe sur la vacance des logements d'habitation.

08- Versement d'une aide financière du Syndicat ENERGIES VIENNE pour le passage en LED du parc d'éclairage public.

Autres :

09- Droits de préemption urbain.

10- Questions diverses.

01- Approbation des procès-verbaux des séances du mardi 7 juillet 2026.

Les procès-verbaux des séances du mardi 7 juillet 2026 sont approuvés à l'unanimité.

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

02- Point sur les travaux et projets en cours.

2.1- Cadre de vie : développement économique, environnement, urbanisme :

Madame Marie-Thérèse ARNOU, Adjointe en charge de ces domaines, à l'exception de l'environnement, qui est du ressort de Monsieur Bruno PUYDUPIN, le Maire, informe l'Assemblée que :

La commission se réunira le jeudi 10 septembre à 19h30 pour sa réunion 1 de préparation du budget 2027.

Environnement :

- Constitution du comité consultatif (ou groupe de travail) sur les projets d'énergie renouvelables :

- Un comité consultatif a été mis en place en 2024 pour préparer les avis du conseil municipal à propos de projets d'énergies renouvelables (EnR) sur la commune.
- Ce sont principalement des projets photovoltaïques au sol qui sont étudiés, en particulier agrivoltaïques.
- À sa mise en place, le comité consultatif a :
 - Réuni des membres du conseil municipal et d'autres habitant.es de la commune (appel à candidatures relayée dans chaque foyer par le biais du bulletin municipal).
 - Préparé le manifeste sur le photovoltaïque au sol adopté par le conseil municipal.
- Suite aux élections municipales, il convient :
 - De poursuivre le comité consultatif.
 - De poursuivre son ouverture à des habitant.es de la commune : un appel à candidature sera fait, les personnes membres lors du mandat précédent seront contactées en priorité pour savoir si elles souhaitent en faire partie.
 - De désigner les membres du conseil municipal, membres du comité consultatif : Marie-Thérèse ARNOU, Jérôme ELLION, Quentin GANGLER, Marion MOUNIER-ARTIC, Bruno PUYDUPIN, Philippe RICHEFORT, Pascale ROBYN.

2.2- Communication :

Monsieur Bruno PUYDUPIN, le Maire, en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

La commission se réunira le mardi 15 septembre à 19h30 pour sa réunion 1 de préparation du budget 2027.

- Une réunion a eu lieu le 19 août pour poser les contours de la commission.

2.3- Ressources : administration, finances, personnels :

Monsieur Philippe DERUWEZ, Adjoint en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

La commission se réunira le mardi 29 septembre à 19h30 pour sa réunion 1 de préparation du budget 2027.

Personnels :

- Structuration des services : un travail est en cours pour proposer une nouvelle structuration des services.

Finances :

- Méthodologie et calendrier pour le budget 2027 :

Septembre 26	Octobre 26	Oct. à déc. 26	Déc.26 à janv. 27	Février 27	Mars 27
Réunion 1 des commissions : recensement des travaux et projets envisagés pour identifier les besoins de financement	Synthèse des commissions	Recherche d'éléments de chiffrage plus précis (devis, subventions envisageables...)	Réunion 2 des commissions : recensement des travaux et projets envisagés pour identifier les besoins de financement	Finalisation et envoi de la maquette du budget au SGC (dont fixation taux des taxes locales, éventuel recours à l'emprunt ou hausses de tarifs)	Vote du budget
Chaque commission	Adjoint/Maire et commission ressources (thématisée finances)	Adjoint/Maire et GT thématiques	Chaque commission	Adjoint/Maire et commission finances	Conseil municipal

2.4- Technique : bâtiments, espaces verts, réseaux, voirie

Monsieur Philippe RICHEFORT, Adjoint en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

La commission se réunira le mardi 22 septembre à 19h30 pour sa réunion 1 de préparation du budget 2027.

Bâtiments :

- Travaux d'été à l'école :
 - En concertation avec les maîtresses, ils ont été réalisés en régie par les agents communaux.
 - Certains travaux visaient à une meilleure adaptation aux canicules.
- Peintures extérieures du gîte :
 - Elles ont été réalisées par l'entreprise BREGEAT Finitions.
 - Les dépenses, inscrites en investissement, s'élève à 4 098,50 € HT.
- Foudre sur l'éclairage du stade le 15 août :
 - L'éclairage du stade est depuis hors-service (4 mâts) et du bâti communal aux alentours a subi quelques dégâts (vestiaire).
 - L'expertise pour la remise en état de l'éclairage du stade et pour la prise en charge par l'assurance est en cours.
 - Le stade et son éclairage, en dehors de leur utilisation sportive, sont aussi un lieu identifié par le CHU pour poser son hélicoptère en cas d'intervention d'urgence.
 - Il conviendra certainement d'inscrire au budget 2027 la remise en état si elle ne peut être faite d'ici fin 2026.

Voirie :

- Programme de travaux 2026 :
 - Des devis sont en cours et pourront être étudiés par la commission.

2.5 - Vivre ensemble : affaires scolaires, manifestations, social, tourisme, vie associative.

Madame Nicole HUAN, adjointe en charge de ces domaines, à l'exception des affaires scolaires, qui sont du ressort de Monsieur Bruno PUYDUPIN, informe l'assemblée que :

La commission se réunira le jeudi 24 septembre à 19h30 pour sa réunion 1 de préparation du budget 2027.

Affaires scolaires :

- Rentrée scolaire à l'école de Saulgé :

- L'effectif est stable avec 40 élèves :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
5	5	6	5	4	4	4	5

- L'équipe éducative est inchangée avec les personnels :
 - De l'éducation nationale (les deux enseignantes, l'AESH).
 - De la commune (l'ATSEM, le cuisinier, les deux agents d'entretien et de périscolaire).
- Deux réunions de l'équipe éducative ont eu lieu pour :
 - Définir les protocoles d'entretien des locaux.
 - Définir les règles au sein de l'école.
 - Les temps d'activités périscolaires (TAP) ont débuté le 8 septembre.
- Formation des agents communaux :
 - Dans le cadre du réseau d'écoles avec Lathus et Sillars, une formation sur la gestion des situations difficiles aura lieu fin octobre à Lathus

Manifestations :

- Bilan depuis le dernier Conseil Municipal :

Date	Manifestation	À noter
3 dates	Festival Gartempe guinguette.	Belle fréquentation malgré la canicule. Le public semblait satisfait de la programmation.
Cet hiver	Nous avons signé une convention avec Bouge ton coq pour l'opération Clap'théâtre.	Puisque notre matériel convient, cette convention coûte 300 € au lieu de 600 € Cela débutera en novembre et se terminera en mars. L'association Au rendez-vous saulgéen nous accompagne sur ce projet.
1 ^{er} et 2 août	Assemblée du village.	Globalement tout s'est bien déroulé. Les habitants étaient au rendez-vous. Il faudra affiner le choix du spectacle qui remplace le feu d'artifice pour l'édition 2027.
7 août	Visite de Mr le Sous-préfet.	Visite de l'école, la bibliothèque et l'épicerie participative.
5 septembre	Repas champêtre organisé par la Sauterchen.	Une centaine de personnes a participé.

- À venir d'ici le prochain Conseil Municipal :

Date	Manifestation	À noter
19 et 20 septembre	Journées du patrimoine : le bicentenaire de la photographie.	Déambulation en photo dans le bourg, exposition à la Maison des Expositions, photos au jardin de l'amitié et à l'épicerie participative.
19 septembre	Saulgé en musique : nouvelle programmation d'un événement qui a été annulé pour cause de canicule.	Balade musicale commentée par Béatrice GUYONNET (chargée du patrimoine à la Communauté de Communes Vienne et Gartempe).
26 septembre	Balade nocturne à la rencontre du peuple de la nuit.	Ferme du Léché.
27 septembre	4 ^{ième} cyclo-cross de Saulgé organisé par l'association OSS97.	Courses enfants le matin et adultes à 15h00.

- Marché de Noël :

- Il aura lieu le dimanche 20 décembre.
- À titre expérimental pour 2026, et au regard de diverses contraintes, il est proposé qu'il se déroule dans la salle Espace 2000 et alentours (et non place du Prieuré).

Social :

- Rendez-vous avec l'ADMR le 21 juillet :
 - Pendant nos échanges nous leur avons parlé de la maison qui intéresse la commune pour étudier un projet d'un d'habitat inclusif et leur avons montré la maison.
 - Nous attendons leur retour pour savoir si ce projet peut les intéresser.
- Relogement au logement d'urgence :
 - Cet été une maison a brûlé sur la route D729 menant à Montmorillon et Mme Morin et sa fille sont hébergées dans le logement d'urgence depuis le 29 juillet.
 - Un dossier pour une attribution de logement a été déposé auprès d'Habitat de la Vienne.

Vie Associative :

- Assemblées générales d'associations :

Date	Association	À noter
18 août	Au rendez-vous Saulgéen.	Ouverture officielle de l'épicerie participative.
1 ^{er} septembre	Gym et Yoga.	Nouvelle proposition de cours avec de la gym sur chaise et le Pilate.

03- Conditions de mise à disposition et d'usage du logement d'urgence communal. Délibération 2026-57.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la convention de mise à disposition du logement d'urgence, annexée à la délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que, le cas échéant, les avenants nécessaires à sa mise en œuvre.

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

04- Don aux collectivités touchées par les incendies. Délibération 2026-58.

Des incendies d'une intensité exceptionnelle se sont déclarés en France, ont ravagé près de 115 000 hectares, et nécessité l'évacuation de nombreuses communes, provoquant une catastrophe humaine, sociale, environnementale et économique.

Face à ce drame, l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) appellent les communes et les intercommunalités de France métropolitaine et d'Outre-mer à apporter, au plus vite, un soutien financier aux opérations d'urgence en cours ou en préparation, ainsi qu'à la longue phase d'accompagnement nécessaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver ce soutien financier pour un montant de 300,00 € (trois cent euros) à l'Association des Maires de France AMF Aides sinistrés.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

05- Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal. Délibération 2026-59.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée délibérante que conformément aux dispositions de l'article L. 2121-8 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal des communes de 1 000 habitants et plus doit établir son règlement intérieur dans les six mois suivant son installation.

Monsieur le Maire précise que ce règlement a pour objet de fixer les règles relatives au fonctionnement du Conseil Municipal et de préciser les modalités d'exercice des droits des Conseillers Municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'adopter le règlement intérieur du Conseil Municipal de la commune de Saulgé, annexé à la délibération.

- Précise que le règlement intérieur ainsi adopté entrera en vigueur à compter de ce jour.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

06- Mise à jour du tableau des commissions communales. Délibération 2026-60.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante qu'à la suite de la mise à jour de la composition des commissions communales, il y a lieu de procéder à une nouvelle désignation de leurs membres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

COMMISSION	PRESIDENT	RESPONSABLE	MEMBRES
<i>Cadre de vie : développement économique, environnement, urbanisme</i>	B. PUYDUPIN	Marie-Thérèse ARNOU et Bruno PUYDUPIN sur l'environnement	Fabienne LYSIAK Éléonore POTH Pascale ROBYN Marion MOUNIER- ARTIC
<i>Communication : interne et externe de la commune</i>	B. PUYDUPIN	Nicole HUAN	Alice DUPONT Fabienne LYSIAK Quentin GANGLER Pascale ROBYN Marion MOUNIER- ARTIC Marie-Thérèse ARNOU
<i>Ressources : administration, finances, personnels</i>	B. PUYDUPIN	Philippe DERUWEZ	Marie-Thérèse ARNOU Paul GROSSEAU- POUSSARD Jérôme ELLION
<i>Technique : bâtiments, espaces verts, réseaux, voirie</i>	B. PUYDUPIN	Philippe RICHEFORT	Francis ROBIN Quentin GANGLER Pascale ROBYN
<i>Vivre ensemble : affaires scolaires, manifestations, social, tourisme, vie associative</i>	B. PUYDUPIN	Nicole HUAN et Bruno PUYDUPIN sur les affaires scolaires	Alice DUPONT Éléonore POTH Francis ROBIN Kevin TRICOT Pascale ROBYN Jérôme ELLION Philippe RICHEFORT

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

07- Taxe sur la vacance des logements d'habitation. Délibération 2026-61.

Monsieur le Maire de Saulgé expose les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au Conseil Municipal, d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.
- Charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

08- Versement d'une aide financière du Syndicat ENERGIES VIENNE pour le passage en LED du parc d'éclairage public. Délibération 2026-62.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le protocole transactionnel avec le Syndicat ÉNERGIES VIENNE, visant à indemniser la Commune du reste à charge de 7 256,18 € supporté lors de travaux d'éclairage public réalisés par anticipation du passage en 100 % LED.

Le Syndicat versera ainsi une indemnité de 7 256,18 € à la Commune, en contrepartie de la renonciation à tout recours ultérieur concernant ces travaux.

Monsieur le Maire est autorisé à signer le protocole et les documents nécessaires à son exécution.

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

9- Droits de préemption urbain.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption sur les biens cités ci-dessous :

- Parcelle cadastrée AR 74, située au lieu-dit La Macherie, 4, rue des Bouiges d'une superficie de 25 m².

10- Questions diverses.

10-1 Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu :

- Mardi 6 octobre 2026 à 20h00.
- Mardi 3 novembre 2026 à 20h00.
- Mardi 8 décembre 2026 à 20h00.

10-2 Monsieur Francis ROBIN a fait part à l'Assemblée de sa démission de ses fonctions de conseiller municipal. Monsieur le Maire a tenu à saluer son engagement au service de la commune durant 25 années, ainsi que son investissement à ses côtés en qualité de Premier Adjoint au cours du précédent mandat. Il a souligné le plaisir qu'il avait eu à travailler à ses côtés et l'a chaleureusement remercié pour son engagement et son dévouement au service de la collectivité.

10-3 Monsieur Jérôme ELLION, Conseiller Municipal de l'opposition, ancien adjoint au Maire, a fait remarquer qu'il avait été contacté lors d'un incendie pour intervenir en urgence, alors qu'il ne fait plus partie des adjoints et figure désormais en dernière position du tableau du Conseil Municipal. Monsieur le Maire a précisé que les coordonnées des nouveaux Adjointes avaient bien été transmises à la gendarmerie et aux services d'incendie et de secours à l'issue des élections municipales. Après vérification auprès de ces services, il a été confirmé que leurs listes de contacts étaient à jour. Il semblerait que le contact ait été effectué par un sapeur-pompier travaillant à la Communauté de Communes Vienne et Gartempe, qui disposait encore des coordonnées de l'ancien adjoint.

10-4 Le planning de la végétation est complété par les élus. Quelques dates sont encore disponibles et seront reproposées lors de la prochaine séance.

La séance est levée à 21h50.

La Secrétaire,



Marie-Thérèse ARNOU.

Le Maire,



Bruno PUYDUPIN.

